

France-Nice: Health and safety consultancy services

OJ S 241/2014 13/12/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Symisca

Postal address: Syndicat mixte fermé de la station d'épuration de Cagnes-sur-Mer (Symisca) – immeuble Le Plaza, 455 promenade des Anglais

Town: Nice

Postal code: 06200

Country: France

E-mail: dao@nicecotedazur.org

Telephone: +33 489981000

Fax: +33 489981033

Additional information can be obtained from:Official name: Uniquement par la plateforme ou par mail à: marches.assainissement@nicecotedazur.org ou dao@nicecotedazur.orgmarches.assainissement@nicecotedazur.org ou dao@nicecotedazur.org**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Métropole Nice Côte d'Azur – direction de l'assainissement, de l'hydraulique et du pluvial

Postal address: 133 boulevard René Cassin – immeuble le Plaza – ZAC de l'Arénas – 3ème étage

Town: Nice Cedex 4

Postal code: 06364

Telephone: +33 489981817

Fax: +33 489981860

Internet address: <http://www.e-marches06.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Métropole Nice Côte d'Azur – direction des contrats publics – marchés publics

Postal address: 45 rue Gioffredo

Town: Nice Cedex 4

Postal code: 06364

Internet address: <http://www.e-marches06.fr>**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Établissement public local

I.3. Main activity

Other: Assainissement

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Construction de la nouvelle station d'épuration de Cagnes-sur-Mer, des ouvrages de raccordement, de stockage et de rejet associés – mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la sante des travailleurs.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La procédure est soumise aux dispositions des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics relatifs à la procédure de l'appel d'offres ouvert.

Conformément aux dispositions de la loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et des textes pris pour son application, le présent marché porte sur la réalisation d'une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (SPS) relative à une opération de catégorie 1 au sens de l'article R4532-1 du code du travail, de réalisation.

L'opération sera décomposée comme suit:

— un marché de conception-réalisation-exploitation-maintenance (CREM) pour:

La réalisation de la nouvelle station d'épuration de Cagnes-sur-Mer, avec démolition préalable des bâtiments présents sur ce site dédié,

La démolition partielle de certains ouvrages sur le site de l'actuelle station d'épuration de Cagnes-sur-Mer, suivie de la construction des ouvrages de régulation et de transfert des effluents sur ce site, puis la démolition de l'ensemble des bâtiments et ouvrages résiduels sur ce site.

Un marché de maîtrise d'oeuvre et un marché de travaux pour les réseaux de transfert entre le site de la station d'épuration existante et la nouvelle station d'épuration.

Un marché de maîtrise d'oeuvre et un marché de travaux pour l'émissaire en mer (démolition de l'émissaire actuel et pose d'un nouvel émissaire en mer).

La présente mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (SPS) concerne l'ensemble de cette opération (conception et réalisation).

II.1.6. CPV code(s)

71317210 Health and safety consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le titulaire est réputé connaître toutes les dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité du chantier et à la santé des travailleurs pouvant s'appliquer à l'opération susvisée. L'ensemble des travaux devrait débuter dans le courant du deuxième semestre 2016 (estimation), pour une durée prévisionnelle de l'ordre de 4,5 ans (avec période d'études et jusqu'à la réception).

Le montant prévisionnel de l'opération est de 77 millions EUR (HT).

— durée du marché

La mission globale durera 6,5 ans entre 2015 et 2021.

Ce délai commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: — respect des seuils de mise en concurrence fixés par le code des marchés publics,

— concernant les marchés complémentaires de services, le montant cumulé de ces marchés complémentaires ne dépassera pas 50 % du montant du marché principal.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il est prévu une retenue de garantie sur acompte fixée à 5 % du montant de chaque acompte. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si le pouvoir adjudicateur ne s'y oppose pas, par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions fixées à l'article 102 du code des marchés publics. Le remboursement de la retenue de garantie sera effectué à la fin du délai de garantie éventuellement prolongé.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

— le paiement s'effectuera par mandat administratif suivi d'un virement,

— pour le présent marché, le délai global de paiement sera de 30 jours à compter de la réception de la facture,

— l'organisme chargé des paiements est Mme la trésorière du centre des finances publiques de Saint-Laurent-du-Var,

— les prix sont révisables,

— sauf renoncement du titulaire porté à l'acte d'engagement, une avance de 5 pour cent (5 %) sera versée dans les conditions prévues à l'article 87 du code des marchés publics.

Le versement de l'avance est subordonné à la constitution d'une garantie à première demande ou d'une caution personnelle et solidaire.

III.1.3.

Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conjoint ou solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — lettre de candidature (Dc1 mis à jour au 25.8.2014) ou équivalent: elle devra être complétée, datée et signée,

— déclaration du candidat (Dc2 mis à jour au 15/09/10) ou équivalent, complétée,

— pouvoirs: les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal.

La production de ces documents est obligatoire. À défaut, le candidat ne pourra être admis à participer à la suite de la procédure.

Les candidats doivent également veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à un montant inférieur à l'offre qui sera proposée.

Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités à un montant inférieur à l'offre globale du groupement.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration sur le chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix des prestations (%). Weighting 70
2. La valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique (%). Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

5225

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 22.1.2015 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.1.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

1. Jugement des offres.

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du code des marchés publics. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants:

— le prix des prestations: 70 %.

Une note (Np notée sur 20) sera attribuée à chaque offre suivant le principe ci-après: la note 20 est attribuée au candidat le moins disant dont l'offre n'est pas jugée anormalement basse. Les notes des autres candidats sont calculées par un ratio entre le montant de l'offre du candidat moins disant et le montant de l'offre de chaque candidat, rapporté à la note 20. Le critère prix sera jugé en fonction du montant total porté dans l'acte d'engagement.

— la valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique: 30 %

Une note (Nt notée sur 20 points) sera établie selon le barème suivant.

Chapitre / items

A. Équipe mobilisée, compétences et moyens matériels associés, noté sur 5

B. Expériences de catégorie 1 relatives à des missions SPS en:

- station d'épuration,
- réseaux,
- poste de refoulement,
- émissaire,
- ouvrages de stockage;

Noté sur 4.

C. Cohérence entre les exigences du marché et la décomposition du temps affecté à la mission (documents généraux et visites) et la décomposition du nombre de réunions et de visites, noté sur 5.

D. Identification des contraintes de l'opération, organisation du chantier et mise en oeuvre de la mission, noté sur 6.

En cas d'égalité de la note finale entre deux candidats, le candidat le mieux placé pour le critère relatif au prix des prestations sera attributaire du marché.

3. À compter du 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que l'identification vous permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées au DCE.

Dans le cas contraire, il vous appartiendra de récupérer par vos propres moyens les informations.

Communiquées.

4. Conditions de remise des plis:

Les candidats pourront choisir l'une des trois procédures suivantes:

- A) par voie électronique uniquement;
- B) par courrier uniquement (sur support papier ou support physique électronique);
- C) par voie électronique et par courrier; dans ce cas la transmission par courrier est la copie de sauvegarde de la transmission par voie électronique.

Précisions concernant la remise des plis par courrier:

Les plis devront être expédiés par la poste en recommandé avec avis de réception ou remis contre récépissé.

Précisions concernant la remise des plis par voie électronique:

Les formats électroniques acceptés sont ceux des pièces du dossier de consultation des entreprises

(Dce) fournie par le pouvoir adjudicateur.

Sont aussi acceptés, pour les documents scannés, les formats suivant: pdf, bmp, jpg, jpeg, tif, tiff ou gif.

* Le certificat de signature électronique doit être en cours de validité.

Conformément à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés

publics, tout envoi électronique devra être signé au moyen de certificats de signature électronique conformes au RGS (y compris pades, cades ou Xades).

Les certificats RGS utilisés devront être au minimum d'un niveau 2 étoiles.

La copie de sauvegarde (sur support physique cd-rom, dvd-rom ... , ou sur support papier) peut être envoyée par l'opérateur économique dans les conditions prévues par l'arrêté Ministériel du 14.12.2009. Cette copie de sauvegarde doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des plis et être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible «Copie de sauvegarde» à l'adresse indiquée à l'article relatif à la remise sur support papier ou support physique électronique du règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 10.12.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte, F-06300 Nice. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831

Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, secrétariat général pour les affaires régionales, place Félix Baret, CS 80001, F-13282 Marseille Cedex 06. E-mail: catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. Tél. +33 484354554. Fax +33 484354460

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte, F-06300 Nice. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.12.2014